



# INSCRIPTIONS

## ECOLE PRIMAIRE "Carenthia"

### Enfants concernés :

- \* Les élèves nés en **2022**
- \* Les nouveaux arrivants sur Charentay

1. L'inscription doit être faite, en premier lieu, **à la Mairie**, pendant les heures de permanences :

<b>le lundi</b>	<b>de 8h30 à 11h00</b>
<b>le mardi</b>	<b>de 15h00 à 17h30</b>
<b>le jeudi</b>	<b>de 8h30 à 11h00</b>
<b>le vendredi</b>	<b>de 15h00 à 17h30</b>
<b>le samedi</b>	<b>de 8h30 à 11h00</b>

### Vous munir :

- du livret de famille ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- d'un justificatif de domicile ;
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique (carnet de vaccinations ou carnet de santé) ;
- éventuellement du certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment ;
- éventuellement de la copie du jugement en cas de séparation ou de divorce des parents.

2. Puis l'inscription de votre enfant doit être validée **à l'école primaire**, auprès de Monsieur BERTRAND Pierre, directeur de l'école.

- le **vendredi 14 mars 2025** de 9 h 00 à 16 h 00 ;
- le **vendredi 21 mars 2025** de 9 h 00 à 16 h 00 ;
- le **vendredi 28 mars 2025** de 9 h 00 à 16 h 00 ;
- sur **rendez-vous** au cours de ces 3 semaines.

### Vous munir :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- d'une photocopie d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique (carnet de vaccinations) ;
- de 2 photos d'identité pour les enfants inscrits en maternelle.
- éventuellement du certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment ;
- d'une copie du jugement en cas de séparation ou de divorce des parents ;

Ecole primaire ☎ : 04.74.66.83.56 📧 : [ce.0690959t@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690959t@ac-lyon.fr)